Les Parcs naturels régionaux :

Comment concilier la protection de l'environnement et le développement des territoires ?

Olaf HOLM, chargé de mission « tourisme, sports de nature et patrimoines »



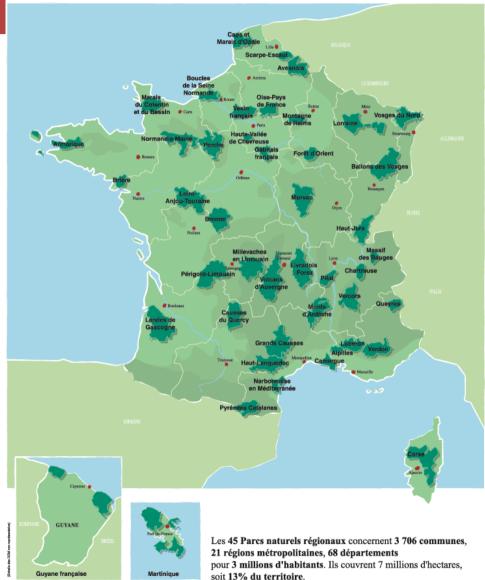


LES PARCS NATURELS EN CHIFFRES CLEFS

- 45 Parcs naturels régionaux en France
- * 21 régions, 68 départements
- * 3706 communes
- * 3 millions d'habitants
- 7 millions d'hectares13% du territoire
- * 320 000 entreprises (7% du tissus économique français)
- 5 des 7 Réserves de la Biosphère classées en France par l'UNESCO
- * 12% des territoires des Parcs sont en sites « Natura 2000 » (moyenne nationale 8%)



Les 45 Parcs naturels régionaux de France



UNE AUTRE VIE S'INVENTE IC pares-naturels-regionaux.fr

UNE GRANDE DIVERSITE : UNE MOSAÏQUE DES MILIEUX ET DES PAYSAGES



Parc naturel régional de la Corse



Parc naturel régional des Grands Causses



Parc naturel régional du Haut-Languedoc



Parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine



Parc naturel régional de la Brenne



Parc naturel régional de Queyras



Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande





QU'EST CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL ?

- * Un territoire cohérent, rural et habité : qualité et fragilité du patrimoine naturel et culturel.
- * Initiative de la Région
- * Démarche volontaire des collectivités
- * Charte = le projet du territoire (enjeux, objectifs et plans d'actions), révisée tous les 12 ans.
- * Engagement dans un projet de développement durable reconnu et garanti par l'Etat (décret n°94-765 du 1/9/1994).
- * Classement en Parc naturel régional = autorisation pour utiliser la **Marque**







Une **gestion concertée** du territoire basé sur la **médiation**.

QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN PARC NATUREL REGIONAL?

Engagement dans un projet de développement durable.



5 missions d'un Parc formalisées dans une Charte :

- * La protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager
- La participation à l'aménagement du territoire,
- * Le développement économique, social, culturel et de la qualité de la vie,
- * L'accueil, l'information et l'éducation à l'environnement du public,
- * L'expérimentation sur les 4 thèmes précédents.



Le Parc est garant de la cohérence des politiques publiques sur son territoire : partenariats !







QUI MET EN ŒUVRE LA CHARTE DU PARC?

Un Comite syndical et une équipe technique :

- * Syndicat mixte (Région, département, EPCI, communes)
- * Structure d'appui et de mission au service du territoire
- * Travail pluridisciplinaire, les missions en fonction du projet
- * En moyenne 35 personnes, grande partie de la fonction publique territoriale (titulaire et non titulaire)
- ★ Un budget moyen de 2 100 000 €/ Parc



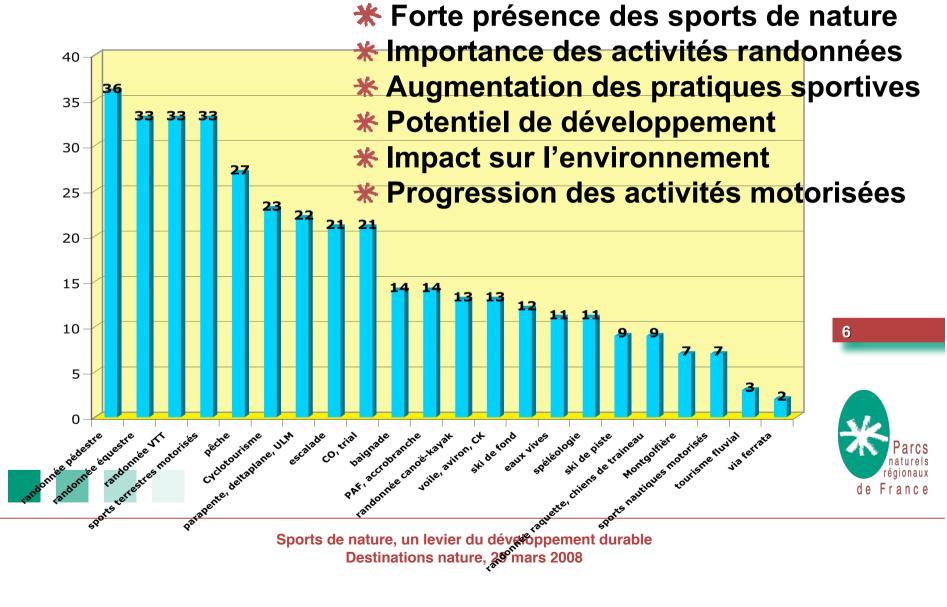
Une approche transversale pour réaliser les

actions : agriculture, tourisme, éducation, développement économique, développement culturel, activités et sports de pleine nature

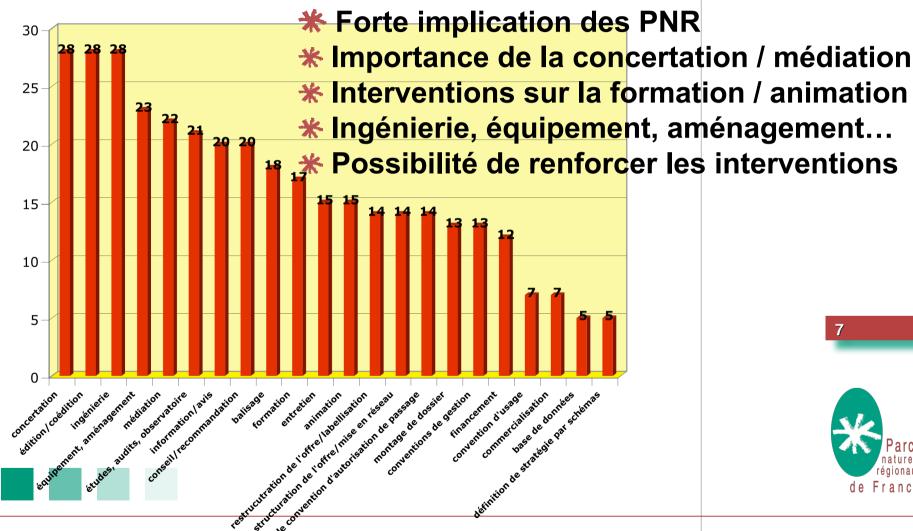




QUELS SPORTS DE NATURE SONT PRATIQUES DANS LES PNR?



QUELLES ACTIONS POUR LA GESTION DES SPORTS DE NATURE DANS LES PARCS ?





orts de nature, un levier du développement durable **Destinations nature, 29 mars 2008**

LES SPORTS DE NATURE DANS LES PARCS - QUELS ENJEUX ET <u>ACTIONS</u> ?







Un développement du tourisme et des sports de nature au sein des Parcs, compatible avec la préservation de l'environnement Il faut

- * Concilier les pratiques avec la sauvegarde des milieux naturels, la tranquillité des riverains et des autres pratiquants
- * Connaître des acteurs, pratiques, sites et flux
- * Maîtriser et organiser la fréquentation
- * Gérer les conflits par la concertation et la médiation
- * Promouvoir les prestations pour la découverte des patrimoines
- * Mettre en place des outils et favoriser les partenariats
- * Favoriser l'échange du savoir-faire et des expériences
- * Informer, sensibiliser, former élus, techniciens, partenaires...

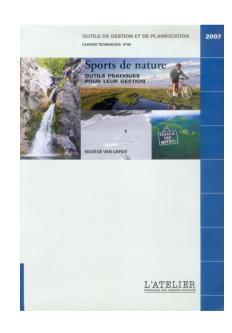
DES ACTIONS EXPERIMENTALES AU NIVEAU NATIONAL POUR ET AVEC LE RESEAU!

Structurer le réseau national et renforcer les partenariats :

- * Organiser le réseau des Parcs au sujets des activités et sports de pleine nature (diagnostic, séminaires, groupes de travail, échanges, création des outils...)
- * Participer dans des groupes de travail et comités de pilotage nationaux pour faire connaître les Parcs naturels et leur compétences
- * Renforcer des liens avec des partenaires de l'environnement et des sports

En pratique :

- * Développer des outils pour la gestion :
 - Le cahier technique ATEN
 - L'accueil des manifestations sportives
 - La gestion des sports motorisés
 - Implication CDESI / PDESI
 - Les impacts socio-économiques
 - Les impacts environnementaux
 - > L'itinérance
 - L'accessibilité (sports pour tous)
 - Les écogardes
 - **>**



DES PARTENARIATS NATIONAUX POUR RENFORCER LA DEMARCHE COMMUNE































LE PARC DU VERCORS

Favoriser les activités de sports de nature de qualité en maîtrisant la fréquentation des sites de pratique

- * Action de concertation avec tous les acteurs des sports de nature sur le territoire du Parc
- * Participation au Comité Départemental des Espaces, Sites et Itinéraire de la Drôme
- Élaboration d'un schéma d'organisation des activités de pleine nature avec la double entrée milieu naturel et activité économique
- * L'itinérance : Mise en place de la Grande Traversée du Vercors (GTV), de l'organisation à la promotion
- * Mise en place de formations thématiques pour les prestataires touristiques



LE PARC DU MORVAN

Une programme d'action important intégrant la régulation de la pratique des sports motorisés

- * Accompagnement des élus dans l'application de la loi 91-2 du 3 janvier 1991 et adoption d'arrêtés municipaux
- * Régulation des conflits d'usage issus des sports motorisés par la médiation entre les acteurs, les pratiquants, les élus, les propriétaires
- * Élaboration d'un code de bonnes conduites, véritable engagement moral des pratiquants par la concertation
- * Promotion et évaluation du code de bonne conduite
- Et autres actions pour soutenir le développement des sports de nature : recensement et promotion des équipements, animations, événements ouverts à tous publics



LE PARC DU VERDON

Gérer la surfréquentation de certains sites, sauvegarder des milieux fragiles et développer un tourisme de meilleure qualité

- Schéma de développement du tourisme durable en 2004 (programme européen Leader +)
- * Schéma des activités de pleine nature élaboré avec les acteurs
- Mise en place de patrouilles saisonnières d'éco-gardes
- Structuration d'une offre Parc pour la découverte du territoire (marquage de prestations)
- * Organisation d'évènements de sensibilisation du public (Journées sans voiture, Caminades du Verdon, Fête du Parc...)
- *Appui juridique et conseil en aménagements sur des sites touristiques sensibles (rives du Lac de Sainte-Croix, gorges du Verdon), etc.







PARC DU SCARPE ESCAUT

Redonner confiance et travailler hors des frontiers

- * Implication des acteurs du territoire dans la mise en valeur et la découverte du patrimoine minier (Raid minier)
- * Construction d'une offre touristique à partir d'un élément fort du patrimoine (la mine).
- * Mise en forme de carnets de voyage + carnets pratiques pour la découverte du territoire de part et d'autre de la frontière.
- * Promotion avec son homologue belge des acteurs touristiques de leurs territoires
- * Favoriser les randonnées et observer son évolution





MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Fédération des Parcs naturels régionaux :

- * www.parcs-naturels-regionaux.fr
- *Olaf HOLM, chargé de mission « tourisme et valorisation du patrimoine »
- * Mail: oholm@parcs-naturels-régionaux.fr
- *9, rue Christiani, 75018 Paris
- * Tél. 01.44.90.86.20



